

Amphi Veron de Forbonnais



Formation validée au titre de la formation professionnelle des avocats, Inscription gratuite auprès de l'ordre des avocats du Barreau du Mans

Formation validée au titre de la formation professionnelle des notaires, par le Conseil supérieur du notariat

Inscription gratuite par courriel : ecodroit@univ-lemans.fr



Plus d'infos sur

<http://ecodroit.univ-lemans.fr/>
ecodroit@univ-lemans.fr - 02 43 83 31 12

Le Mans Université
 Avenue Olivier Messiaen - 72085 LE MANS CEDEX 9



VENDREDI 19 JANVIER 2018 | 14h 18h

Divorce sans juge : Quels risques juridiques ? Quelles pratiques ?

Sous la direction scientifique
 de Céline BÉGUIN
 Maître de conférences

Amphithéâtre Véron de Forbonnais
Le Mans Université,
 Boulevard Paul d'Estournelles de Constant et
 rue Aristote

Divorce sans juge :

Quels risques juridiques ? Quelles pratiques ?

Sous la direction scientifique de Céline BÉGUIN, Maître de conférences

1. L'ADOPTION DU DIVORCE CONTRACTUALISÉ : regards universitaires

- Propos introductifs sur la contractualisation du droit de la famille et la déjudiciarisation du contentieux familial
par Céline BÉGUIN,
Maître de conférences à l'Université du MANS
- Présentation du dispositif nouveau de divorce contractuel
par Jean GARRIGUE,
Maître de conférences
à l'Université PANTHÉON-ASSAS (Paris II)
- L'après-divorce : la remise en cause judiciaire des actes juridiques
par Estelle FRAGU,
Maître de conférences
à l'Université PANTHÉON-ASSAS (Paris II)

2. LA PRATIQUE DU DIVORCE CONTRACTUALISÉ : regards professionnels

Table ronde animée par Maître Sylvie LACROIX, avocate

Discutants : Maîtres Philippe MAZUY, Karine VAILLANT et Anne BENOIST, notaires

Maîtres Anne DE LUCA-PÉRICAT, Philippe SADELER et Anne TISSIER, avocats

- Le conseil initial du professionnel
 - Le premier rendez-vous : notaire et/ou avocat ?
 - Quelle procédure de divorce pour quels époux ?
 - Choisir deux avocats et un notaire : quels coûts ?
- Le dialogue avec les époux et l'élaboration de la convention de divorce
 - Le contenu de la convention et la liquidation de biens
 - Les délais et la signature de l'acte d'avocat
 - Le rôle du notaire et l'enregistrement notarié
- Quel après-divorce ?
 - La fiscalité applicable
 - La limitation des conflits ?

PROPOS CONCLUSIFS par Gérard CHAMPENOIS,
professeur émérite de l'Université PANTHÉON-ASSAS (Paris II)